

accordons des échappatoires fiscales aux riches. Le gouvernement devrait transférer ces 30 millions de dollars au programme Canada au travail et ficher la paix aux Canadiens.

* * *

LE CONSEIL DE LA RADIODIFFUSION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS CANADIENNES

ON S'OPPOSE À LA DEMANDE DU CN ET DU CP DE
DÉRÉGLEMENTER LE SERVICE TÉLÉPHONIQUE

M. Lee Clark (Brandon-Souris): Monsieur le Président, c'est à titre de partisan convaincu de la concurrence loyale que je prends la parole aujourd'hui pour m'opposer à la demande de CN/CP Télécommunications que le CRTC étudie présentement. Si le CRTC accédait à sa demande, le CN/CP pourrait se brancher sur les réseaux de BC Tel et de Bell Canada pour offrir, à des prix compétitifs, des services interurbains aux abonnés qui désirent communiquer de l'importe quel grand centre à un autre en Ontario, au Québec et en Colombie-Britannique. Cela contribuerait à réduire les revenus de Telecom, revenus dont le Manitoba Telephone System touche une partie et qu'il utilise pour subventionner les appels locaux. Si le CN/CP était disposé à dispenser des services moins lucratifs et à assumer des investissements comme le fait par exemple le Manitoba Telephone System, ce serait une toute autre affaire. Mais comme le CN/CP n'y est pas du tout disposé, j'estime que ce ne serait pas là de la concurrence loyale.

D'autre part, une étude récente a confirmé que la déréglementation du téléphone pourrait avoir des incidences négatives sur le coût et la qualité du service local dans les régions excentriques. Ces dernières semaines, beaucoup plus de 600 de mes commettants m'ont écrit pour me faire savoir qu'ils s'opposent à la demande du CN/CP. Nombre d'entre eux sont des gens âgés qui touchent un revenu fixe et qui seraient incapables de payer beaucoup plus cher pour les services téléphoniques de base.

Même si je sais que le CRTC examine présentement cette demande, je tiens, en ma qualité de député de Brandon-Souris, à faire savoir à la Chambre que je suis contre ce projet.

* * *

● (1410)

L'AIDE EXTÉRIEURE

L'AFRIQUE—LE BESOIN DE CONNAISSANCES ET DE
COMPÉTENCE TECHNOLOGIQUES

M. Reg Stackhouse (Scarborough-Ouest): Monsieur le Président, il y a un quart de siècle, l'Afrique était autosuffisante sur le plan alimentaire. Aujourd'hui, l'Éthiopie et 21 autres pays d'Afrique sont en voie d'être submergés par le spectre de la famine.

Dans l'immédiat, tous les espoirs sont suspendus à l'aide massive que le Canada, sous l'égide du gouvernement, expédie à l'Éthiopie. Mais à long terme, il faut espérer autre chose: l'adoption de méthodes agricoles de pointe, le développement de la technologie et de la construction d'infrastructures.

Si l'Occident se doit d'humaniser sa technologie, l'Afrique pour sa part se doit de mécaniser ses populations.

Les Canadiens qui ont les connaissances et la compétence nécessaires, se voient offrir l'occasion de servir. Grâce à des

Article 21 du Règlement

programmes tels que CUSO et SACO, des Canadiens ont déjà répondu généreusement aux besoins du monde. Nous avons maintenant l'occasion de faire davantage en associant les pouvoirs publics et des organismes privés afin de recruter et d'entretenir une armée de volontaires pacifiques.

Le Canada peut être fier de ce que ses forces armées ont fait pour maintenir la paix. Saurons-nous désormais lever une armée de volontaires afin d'apporter la vie à ceux que la mort menace?

Depuis deux semaines, les Canadiens ont répondu massivement à l'appel du gouvernement en offrant de l'argent et des biens. Je suis sûr qu'ils sauront répondre aussi généreusement si leur pays leur demande maintenant d'offrir leurs connaissances et leur compétence.

* * *

[Français]

L'ÉCONOMIE

LES COMPRESSIONS BUDGÉTAIRES

M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard-Anjou): Monsieur le Président, le gouvernement actuel prétend inspirer confiance aux hommes d'affaires afin qu'ils puissent investir dans l'économie canadienne. Comment peut-il inspirer confiance quand son premier geste en assumant le pouvoir est d'augmenter la taxe de vente qu'il avait tant critiquée quand il était dans l'opposition. Tout de suite après il augmente le prix de l'essence et les taux des primes d'assurance-chômage. Toutes ces augmentations de taxe ont haussé les coûts directs de production des entreprises canadiennes, ce qui aura pour effet de réduire leurs chances de concurrence dans les marchés internationaux et, automatiquement, impliquera une réduction de milliers d'emplois. Le premier ministre avait promis lors de la campagne électorale de créer des dizaines de milliers d'emplois aussitôt que son cabinet serait assermenté. Jusqu'à présent, monsieur le Président, nous n'avons eu que des coupures d'emplois, au moins 50,000. Monsieur le Président, le premier ministre aurait-il trompé la population canadienne?

* * *

[Traduction]

LES FINANCES

L'INDEXATION DES IMPÔTS

M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud): Monsieur le Président, je tiens à signaler aux députés la clause d'indexation mentionnée dans les documents supplémentaires déposés par le ministre des Finances (M. Wilson) le 8 novembre dernier. L'indice pour les hausses d'impôts est de 4.6 p. 100 pour l'année prochaine, ce qui fera diminuer les recettes fiscales fédérales de plus d'un milliard et les recettes fiscales provinciales de plus de 375 millions.

Ce ne serait pas très avantageux si le véritable taux d'inflation était de 4.6 p. 100, mais les députés savent certainement que le taux d'inflation est actuellement de 3.4 p. 100 seulement sur une base annuelle, et qu'il était nettement inférieur à 2 p. 100 le mois dernier. En fait, il n'y aurait pas d'inflation du tout sans les augmentations de taxes et sans les hausses imposées par les sociétés de la Couronne.